

BASSIN D'ARCACHON

LE

HARAS

DES

PINS



COCHET ARCHITECTES



BASSIN D'ARCACHON

# LE HARAS DES PINS

Implanté au cœur d'un espace préservé, au sud de la Teste-de-Buch, **au milieu des pins**, le terrain bénéficie d'**une quiétude authentique**. Dans la continuité des usages déjà présents sur ce morceau de territoire, le projet consiste en **la réalisation d'un Haras**, véritable havre de paix pour les chevaux. Ainsi, le projet et ses usages sont volontairement très inscrits sur ce territoire, à proximité directe de la Société des Courses.

## UN CADRE EXCEPTIONNEL

La Teste-de-Buch est une commune du Sud-Ouest de la France, située près d'Arcachon, en Nouvelle-Aquitaine. Elle profite d'**un cadre unique** et d'une attractivité certaine en se situant sur **le littoral du bassin d'Arcachon** et à quelques dizaines de kilomètres de **Bordeaux**.

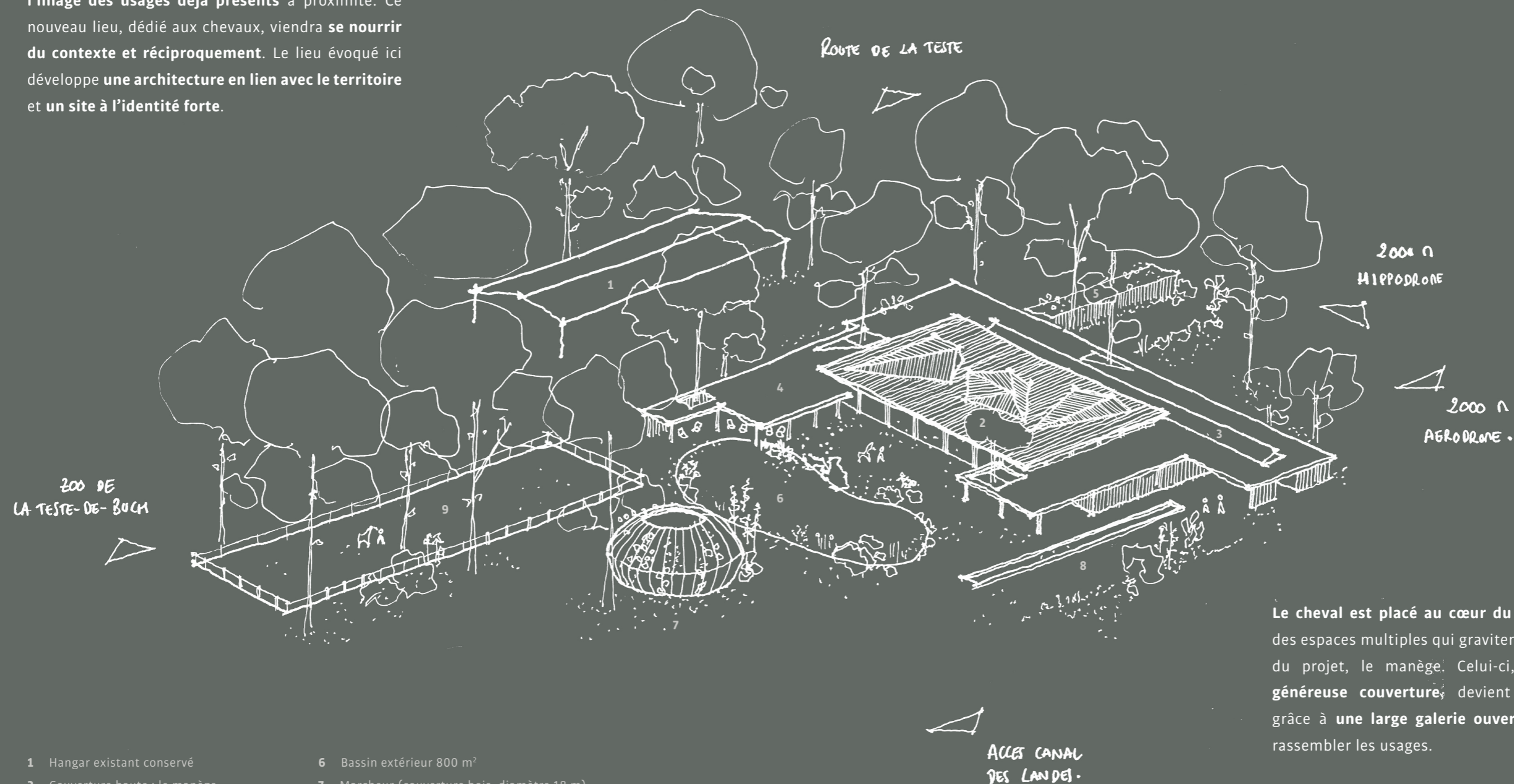
Le terrain sur lequel le projet s'établit est situé au sud du centre-ville de **La Teste-de-Buch** à proximité directe de **la Société des Courses**. Cette dernière a su se développer constamment depuis sa création, et confère désormais au secteur une activité fortement liée au cheval. S'ajoute à cela d'autres attraits tels que **le Zoo du Bassin d'Arcachon, le golf, l'aérodrome, etc.**

Située sur une parcelle de 7 hectares environ, jouxtant **le canal des Landes**, l'identité du territoire se matérialise ici parfaitement en laissant place à **une forêt de pins** qui peut accueillir le projet **tout en étant préservée**.



## L'IDÉE

Le programme instauré ici est volontairement à l'image des usages déjà présents à proximité. Ce nouveau lieu, dédié aux chevaux, viendra **se nourrir du contexte et réciproquement**. Le lieu évoqué ici développe **une architecture en lien avec le territoire et un site à l'identité forte**.



- |   |   |
|---|---|
| 1 Hangar existant conservé                                      | 6 Bassin extérieur 800 m <sup>2</sup>       |
| 2 Couverture haute : le manège                                  | 7 Marcheur (couverture bois, diamètre 18 m) |
| 3 Couverture basse : boxes, solarium, pédiluve, vestiaires, etc | 8 Couloir de nage (36 m)                    |
| 4 Club House et préau   | 9 Manège extérieur (20 x 60 m)              |
| 5 Stationnements couverts                                       |   |

Le cheval est placé au cœur du projet pour créer des espaces multiples qui gravitent autour du centre du projet, le manège. Celui-ci, surmonté d'une **généreuse couverture**, devient une articulation grâce à **une large galerie ouverte** qui permet de rassembler les usages.

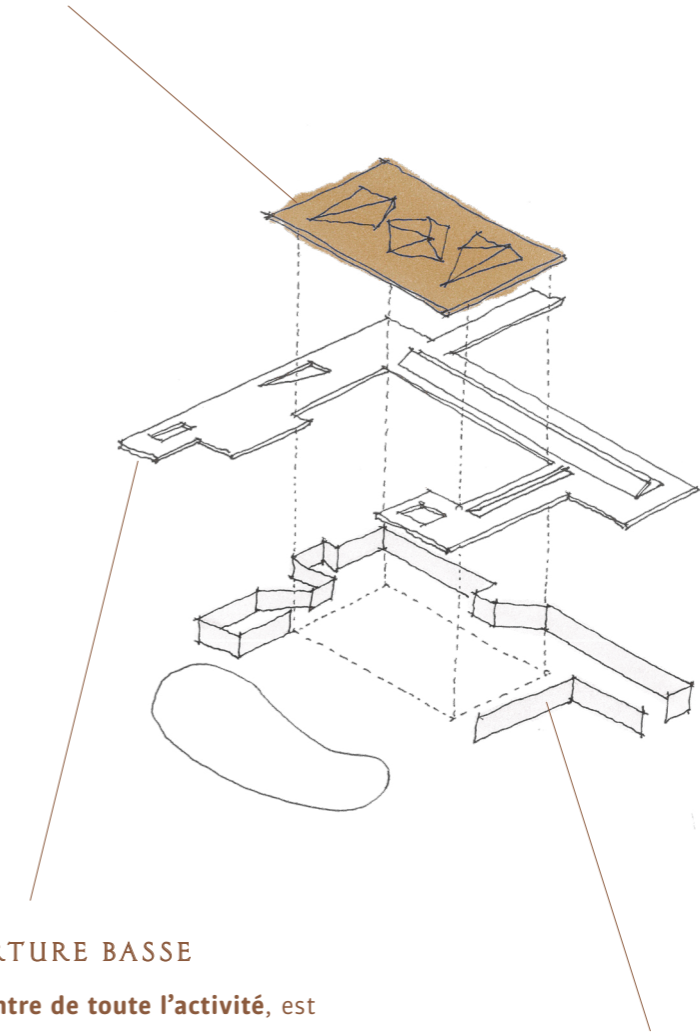
Il résulte de cette volonté **une diversité d'espaces** tels que des solariums, un couloir de nage, un marcheur, un pédiluve, des boxes, un club-house, des préaux, des bureaux, des vestiaires, etc.



CUVIER DU CHÂTEAU DE MALLERET / FRANCE  
*Architecte / Sylvain Dubuisson*  
*Bureau d'étude / Jacques Anglade*

### LA COUVERTURE HAUTE

Cette large couverture vient recouvrir le manège et déborde généreusement pour **se protéger du soleil direct**. Celle-ci se déforme pour créer **des volumes singuliers** et **des apports de lumière indirecte**.

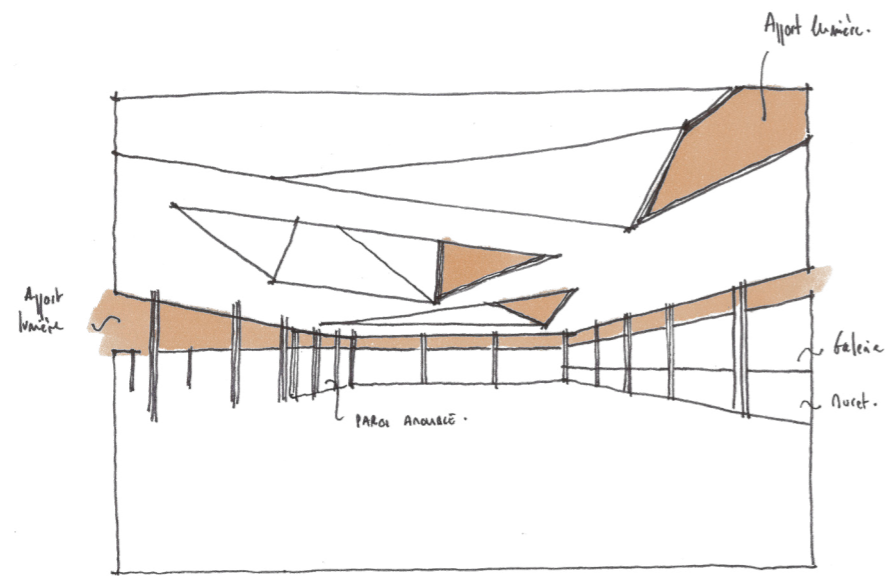


### LA COUVERTURE BASSE

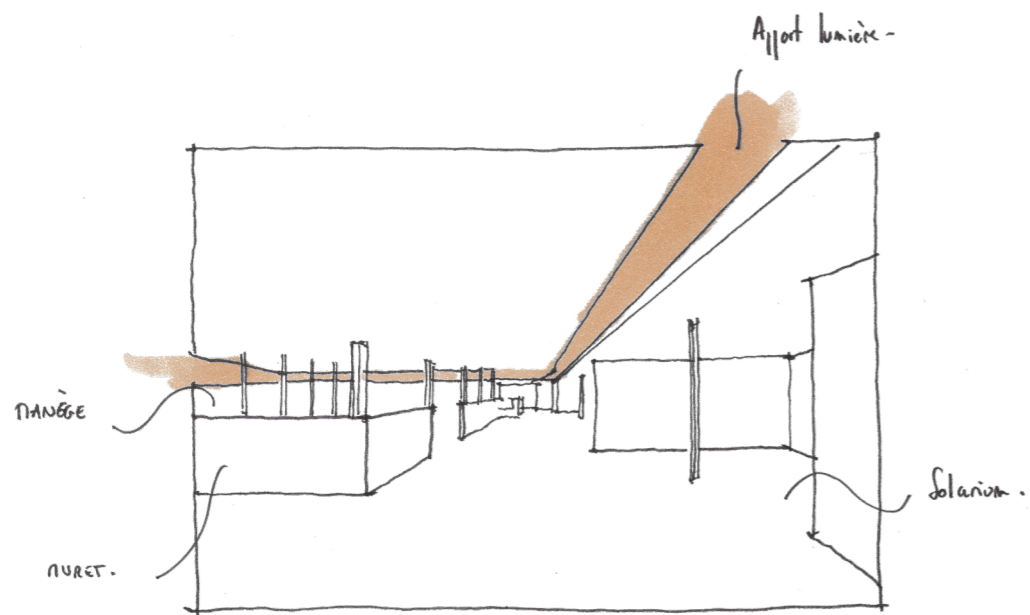
Le manège, **centre de toute l'activité**, est positionné au cœur du projet. Tous les usages qui gravitent autour de celui-ci sont recouverts **d'une toiture basse perforée**. Ces perforations permettent d'avoir **des apports de lumière** ainsi que de laisser passer **la végétation**.

### LE RUBAN

Celui-ci se déroule en fonction **des usages intérieurs** sous la couverture basse. La matérialité du ruban permet de **souligner les couvertures**.



**LE MANÈGE** — Centralité réelle du projet, le manège a vocation à **faire graviter les usages** et **concentrer l'activité**. Un travail particulier est mené sur la toiture pour créer des volumes singuliers permettant d'apporter **confort et lumière**.



**LA GALERIE INTÉRIEURE** — Celle-ci permet d'avoir toujours à **proximité le manège** et son activité tout en permettant de **desservir les espaces nécessaires** à la vie du haras. On y retrouve ainsi les boxes, les solariums, la sellerie, les vestiaires, etc. Un travail soigné et apporté à la matérialité pour laisser le bois, et plus particulièrement **le pin des landes**, **s'exprimer pleinement**.



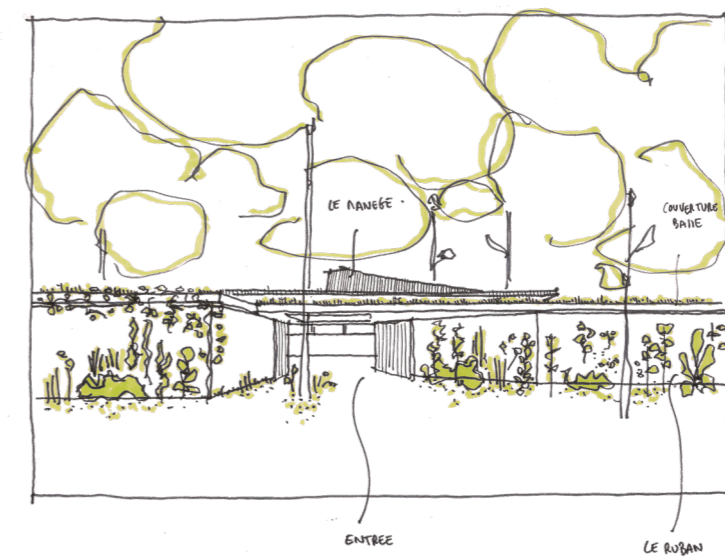
ELONGATED SKYLIGHT ILLUMINATES STABLES / CHILI  
Architecte / Matias Zegers Architectes



BRÉSIL  
EQUESTRIAN CENTER CLUB HOUSE  
Architecte / Isay Weinfeld  
Photos / Fernando Guerra - FG+SG



LES AMBIANCES EXTÉRIEURES



LE NANGÉE  
LE RUBAN  
ENTRÉE  
COUVERTURE BASSE

L'ENTRÉE — Venant souligner l'entrée, la **couverture basse est végétalisée**. Celle-ci s'appuie au sol grâce à un **ruban en béton** qui se déplie en fonction des usages. La végétation trouve toute sa place en pied de façade pour permettre au projet de s'intégrer au mieux.



PERCÉE  
CLAUSTR  
CLUB HOUSE  
BASSIN

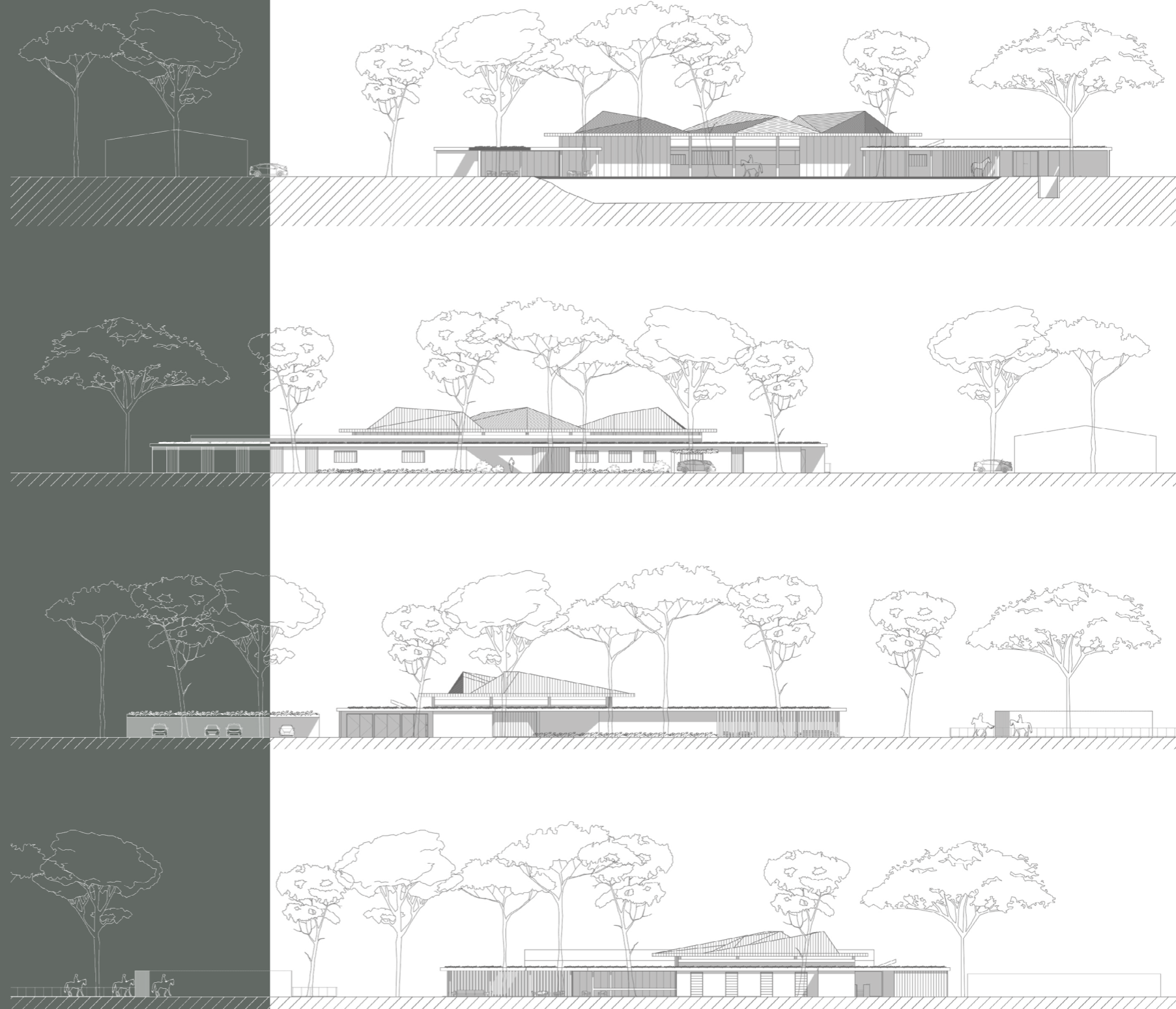
LE PRÉAU — Attenant au club-house et dans la continuité de la galerie, ce lieu se dilue vers l'extérieur. Il offre un **espace intime et abrité**, proche de la végétation et du grand bassin dans le prolongement des usages liés aux chevaux. Le préau est par endroit perforé pour laisser passer la **végétation** et ainsi **renforcer le lien entre préau et végétation**.

## DIRECTIONS

Le projet **s'exprime à l'extérieur** en générant une toiture avec ses complexités et en s'appuyant avec délicatesse sur le manège.

**Les poteaux bois élancés** viennent ponctuer le projet pour se mêler **aux pins environnants**. Par endroits, les pins perforent avec aisance la couverture pour entraîner une confusion entre intérieur et extérieur. **La couverture basse est végétalisée** pour intégrer au mieux le projet dans son environnement.

En périphérie du manège, le projet s'exprime autrement, avec une volonté forte de **s'inscrire discrètement dans ce lieu arboré**. Les matérialités sont soigneusement choisies pour **s'intégrer au contexte**. **Le bois** est mis en avant dans la réalisation de la charpente, des revêtements intérieurs ainsi que sur les ouvertures extérieures. Sa teinte naturelle contraste avec **le béton gris à l'extérieur pour ancrer le projet au sol**.



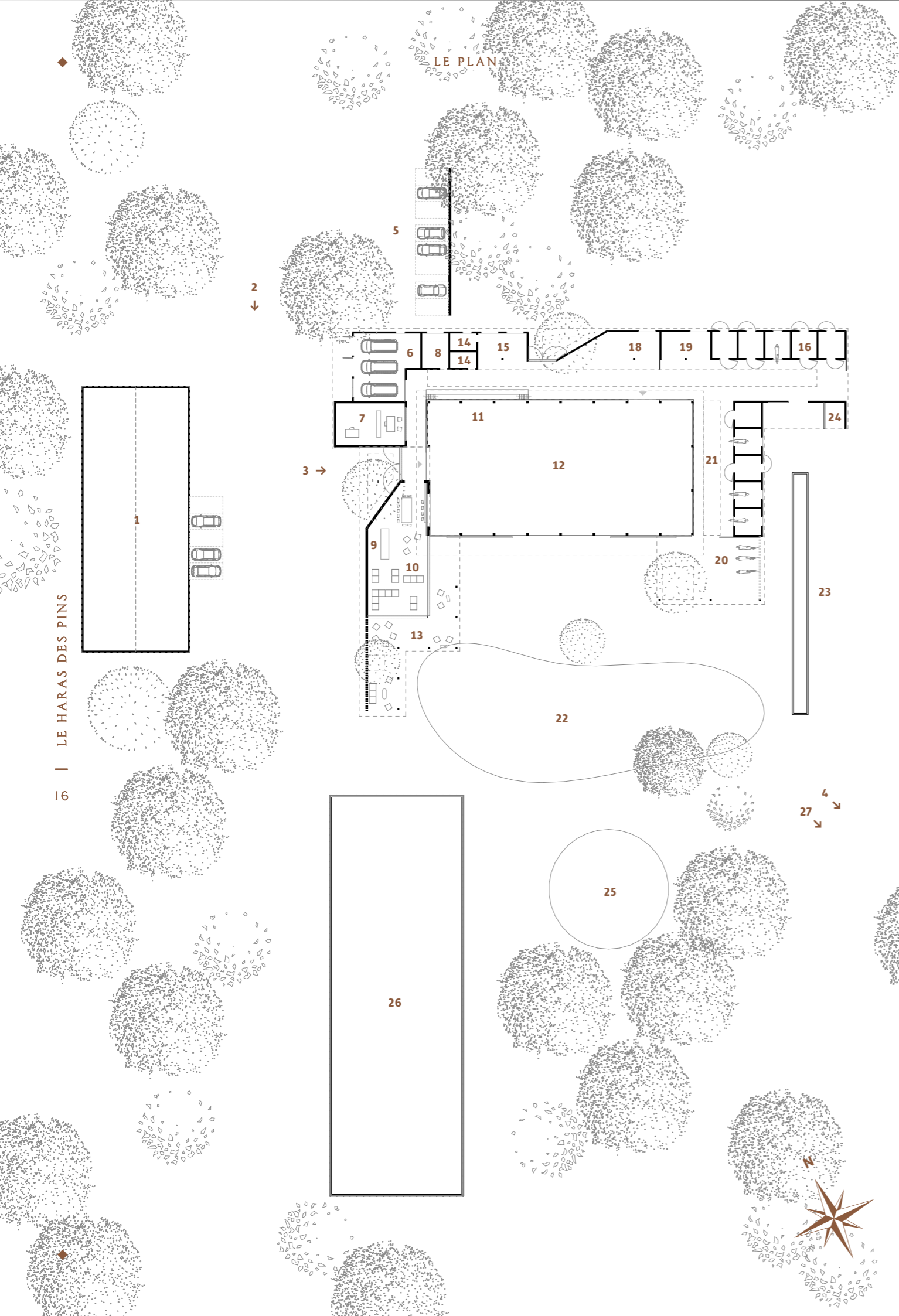
FAÇADE SUD

FAÇADE NORD

FAÇADE OUEST

FAÇADE EST





## UN ESPACE OUVERT ET MODULABLE

Le manège, **placé au centre du lieu**, s'ouvre généreusement sur l'extérieur grâce à **une paroi amovible**. L'usage du manège donc **diffère en fonction des saisons** pour s'ouvrir plus ou moins sur l'extérieur.

Il permet de desservir aisément **les différents espaces nécessaires** au bon fonctionnement des pratiques. Apparaît alors **une galerie**, généreuse et ouverte sur l'extérieur à ses extrémités.

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 1 Hangar existant conservé       | 14 Vestiaires et sanitaires                   |
| 2 Accès haras                    | 15 Sellerie                                   |
| 3 Accès public                   | 16 Boxes intérieurs                           |
| 4 Accès canal et forêt de pins   | 17 Boxes extérieurs                           |
| 5 Stationnements couverts        | 18 Aire de pensage                            |
| 6 Stationnements clos intérieurs | 19 Solarium                                   |
| 7 Bureaux                        | 20 Aire d'attache                             |
| 8 Sanitaire                      | 21 Galerie                                    |
| 9 Cuisine                        | 22 Bassin extérieur (800 m)                   |
| 10 Club House                    | 23 Couloir de nage (36 m)                     |
| 11 Tribune                       | 24 Pediluve                                   |
| 12 Manège couvert (20 x 40 m)    | 25 Marcheur (couverture bois / diamètre 18 m) |
| 13 Préau                         | 26 Manège extérieur (20 x 60 m)               |
|                                  | 27 Accès piste sablée avec obstacles          |

## LUMINEUX ET AÉRÉ

La couverture haute recouvrant le manège s'appuie sur **une charpente bois** et se complexifie pour **générer des apports de lumière** au Nord et offrir **des volumes généreux** en dessous. Ses larges débords permettent de **protéger de la lumière directe** pour éviter une gêne visuelle et ne pas entraîner de surchauffe à l'intérieur.

Le manège est doté d'**une grande paroi amovible** côté bassin pour **s'ouvrir sur l'extérieur**. Une ventilation naturelle permet alors de faire **circuler l'air** entre l'extérieur et les percements hauts de la couverture.

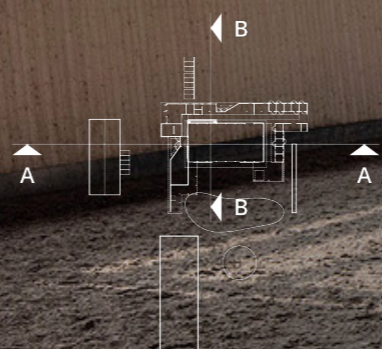
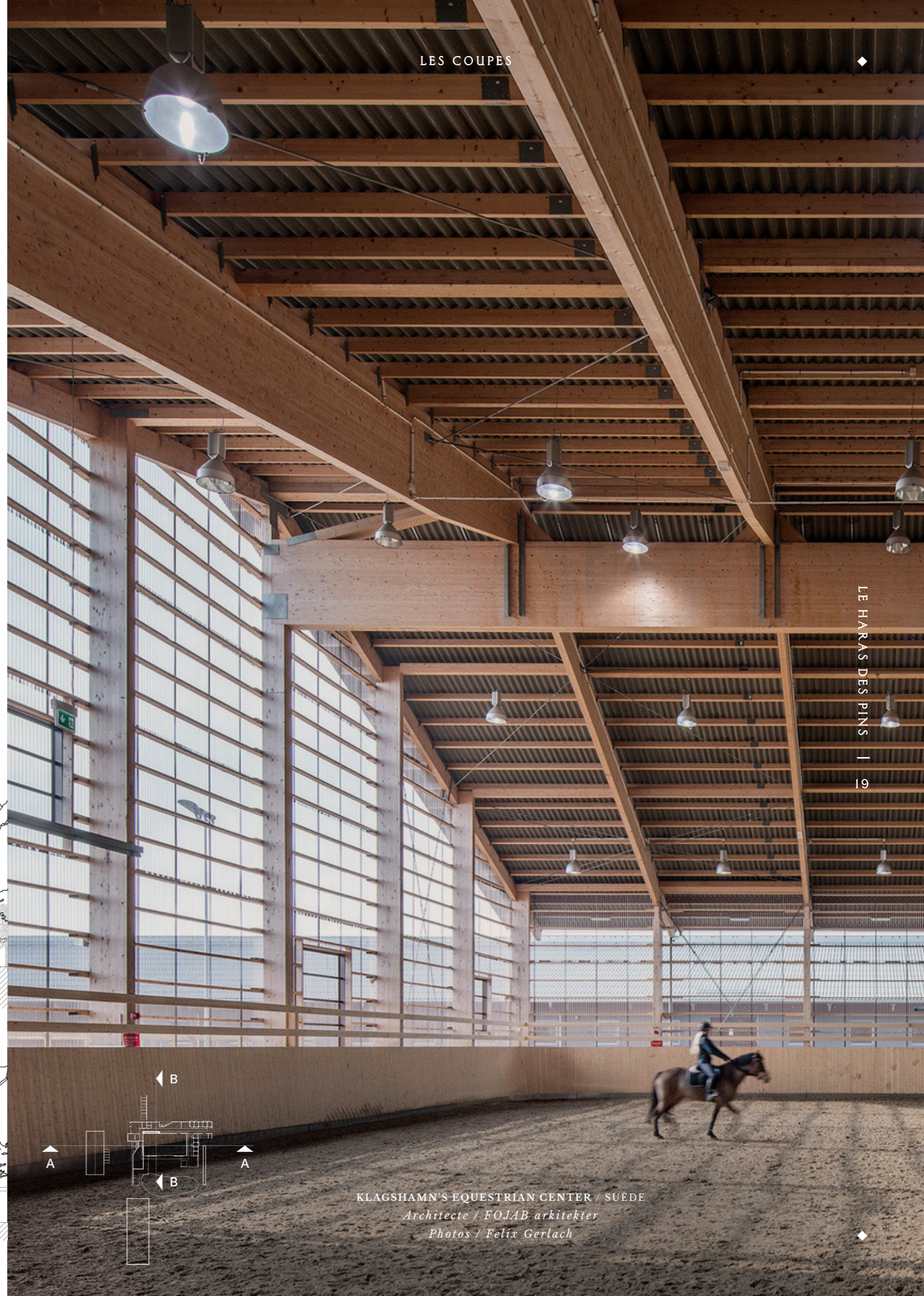
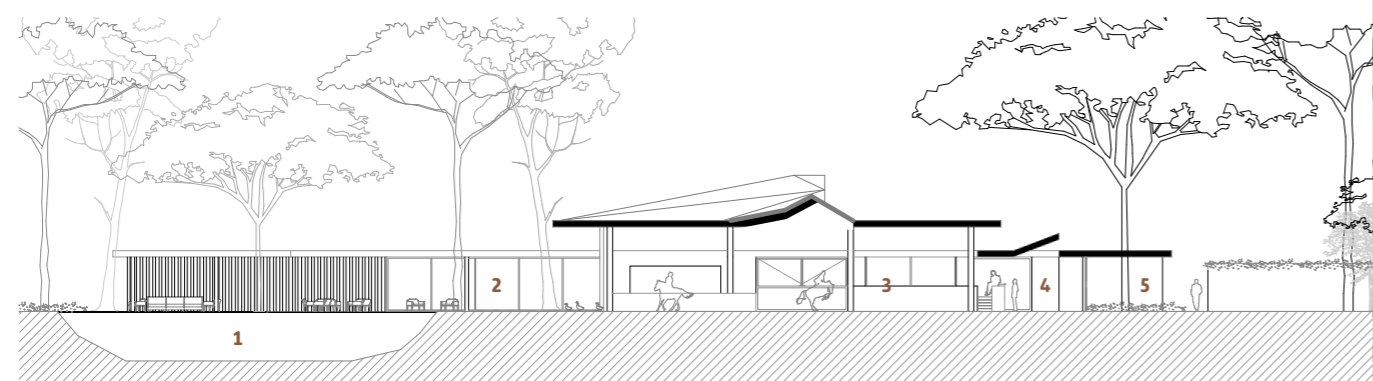
Plus bas, **des espaces fonctionnels** gravitent autour du manège. **Un lien visuel et auditif** est constamment maintenu entre le manège et les espaces restants.

### COUPE AA

- 1 Le bassin
- 2 Le préau
- 3 Le manège
- 4 La galerie/tribune
- 5 Une entrée

### COUPE BB

- 1 Le manège
- 2 La galerie
- 3 Les boxes
- 4 Le préau





## Cochet Architectes

26 place André Meunier — 33800 Bordeaux  
05 56 44 62 39 — [contact@cochet-architecte.com](mailto:contact@cochet-architecte.com)  
[www.cochet-architecte.com](http://www.cochet-architecte.com)



## RGC INVESTISSEMENT

06 11 11 77 76 — [cnmart63@gmail.com](mailto:cnmart63@gmail.com)